



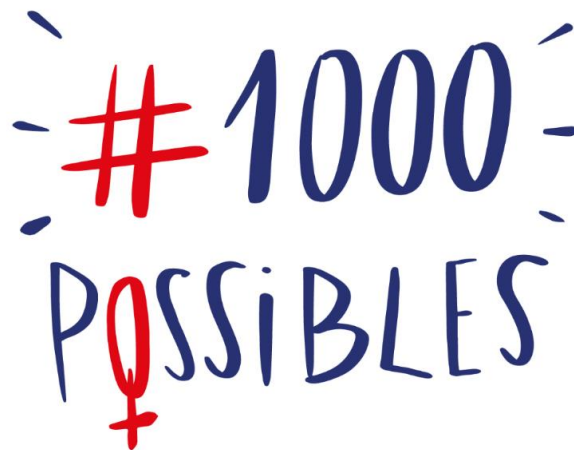
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES,  
DE LA DIVERSITÉ ET DE  
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de la cohésion sociale**

## **Actualité de l'égalité entre les femmes et les hommes**

**12 mars 2021**



### **8 mars : l'État sur le front des droits des femmes**

Lors de la **Journée internationale pour les droits des femmes**, le Premier ministre, Jean CASTEX, et la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Élisabeth MORENO, ont lancé la campagne « **1000 Possibles** », des lettres écrites par des femmes françaises aux 1000 petites filles qui naîtront le 8 mars 2021, et présidé la cérémonie des « Prix des 1000 Possibles – Les Médailles de l'Égalité » remises à 18 associations qui valorisent des initiatives citoyennes en faveur de l'égalité ainsi qu'à 18 femmes françaises, héroïnes du quotidien et véritables rôles modèles pour la nouvelle génération.

Le 8 mars, le **président de la République**, Emmanuel MACRON, a effectué un déplacement à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Il s'est rendu à l'Ascenseur, une pépinière rassemblant des associations œuvrant en faveur de l'égalité des chances. Ce déplacement fut l'occasion d'échanger avec

des entrepreneures et des dirigeantes d'entreprises. **L'Élysée** a également mis en ligne un communiqué conjoint du Président de la République française et de la Directrice exécutive de ONU Femmes. Le **Forum Génération Égalité** réunira du 30 juin au 2 juillet à Paris les États, les organisations internationales, la société civile, la jeunesse, le secteur privé et les activistes du monde entier. « *Pour un multilatéralisme renouvelé par les actes, pour donner aux filles un accès égal à l'éducation, pour permettre aux femmes de disposer librement de leurs corps, pour mettre fin aux violences, pour que femmes et hommes bénéficient des mêmes opportunités économiques et sociales et sur la prise de décisions, pour un soutien aux mouvements féministes et aux défenseuses des droits des femmes, nous vous invitons à nous rejoindre pour défendre les droits des femmes, des droits universels qui nous permettent de construire des sociétés plus justes. Ensemble, construisons la Génération Égalité* », écrivent Emmanuel MACRON et Phumzile MLAMBO-NGCUKA.

## Action gouvernementale

« Ensemble, écrivons une nouvelle page de l'égalité », proclame Élisabeth MORENO soutenue par l'ensemble du gouvernement. En effet, le 8 mars, le **Portail de la Fonction publique** a mis en ligne un sujet titré « 8 mars 2021 : la fonction publique s'engage » recensant différentes actions ministère par ministère pour rappeler que « *L'égalité entre les femmes et les hommes, consacrée « grande cause nationale » par le président de la République, le 25 novembre 2017, est une priorité pour la fonction publique, qui représente 20 % de l'emploi public, et compte 62 % de femmes.* »

[Retrouver l'information sur le Portail de la Fonction publique](#)



*Dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes plusieurs autres actions ont été annoncées par la ministre en charge des droits des femmes et ses collègues du gouvernement.*

Afin d'unir leurs efforts pour développer et promouvoir la création et la reprise d'entreprises par des femmes, Élisabeth MORENO et Nicolas DUFOURCQ, directeur général de **Bpifrance**, ont signé un « [accord-cadre triennal sur l'entrepreneuriat féminin 2021-2023](#) », qualifié d'« *étape importante supplémentaire vers l'égalité professionnelle* ». « *Qu'il s'agisse de la création ou de la reprise d'entreprise, l'entrepreneuriat féminin doit dès lors être encouragé et mieux accompagné, car si elles sont de plus en plus nombreuses, les femmes entrepreneurs se heurtent à des difficultés structurelles persistantes qui freinent la concrétisation ou le développement de leur projet* », a notamment déclaré Élisabeth MORENO.

Le même jour, un communiqué commun avec Olivia GRÉGOIRE, secrétaire d'État auprès du

ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de **l'Économie sociale, solidaire** et responsable, annonce l'engagement du gouvernement « [pour favoriser l'égalité femmes-hommes dans toutes les branches de l'économie sociale et solidaire](#) ». Un livret intitulé « *Conseils pour favoriser l'égalité femmes - hommes au sein des structures de l'économie sociale et solidaire* » a également été mis en ligne sur notre site.



Elisabeth BORNE, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a présenté le bilan de la campagne 2021 de **l'Index de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes. Celle-ci est marquée par « [une bonne progression en dépit du contexte économique et sanitaire](#) ». « *Les résultats dévoilés aujourd'hui pour la campagne 2021 nous révèlent que du chemin reste à parcourir. L'émancipation économique des femmes est la condition première de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.* » a déclaré Élisabeth MORENO à cette occasion.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, ainsi que le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, aux côtés de l'Association française de normalisation (AFNOR), ont annoncé dans un communiqué **l'élaboration d'une norme internationale** et le lancement d'une « [initiative visant à créer cette norme internationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes](#) ». Ce projet, placé sous

le haut patronage du président de la République, s'inscrit dans le prolongement de la présidence française du G7 en 2019 et de l'obtention par le sommet de Biarritz du label « événement égalité femmes-hommes ».

Il vise à développer un référentiel normatif en France, qui pourra servir de base à l'élaboration de la norme. Cette initiative illustre la volonté de la France de porter une diplomatie féministe. Un guide technique sera publié en juin 2021, en amont du Forum Génération Egalité.



Le rapport sur **la place des femmes dans les médias** en temps de crise, remis le 9 septembre dernier par la députée des Hauts-de-Seine, Céline CALVEZ, à la ministre de la Culture et à la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a notamment mis en lumière la baisse significative du nombre de femmes expertes à l'antenne, sur la base d'une observation conduite entre mars et juin 2020. Le 9 mars, dans un communiqué commun, les deux ministres « s'engagent résolument pour la mise en œuvre du rapport Calvez » et annoncent que « *six mois après la remise du rapport, sur les 26 préconisations formulées afin de renforcer durablement la visibilité des femmes dans les médias, 24 ont été retenues (...) et constituent leur plan d'actions pour le renforcement de la place des femmes dans les médias.* » Roselyne BACHELOT-NARQUIN et Élisabeth MORÉNO « *s'engagent résolument pour la mise en œuvre de ce plan d'actions qui fera l'objet d'un suivi lors du prochain comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et les médias.* »



[Retrouver le rapport « Place des femmes dans les médias en temps de crise » et les 26 préconisations sur le site du ministère de la Culture.](#)

Dans un communiqué relayé par le ministère le 10 mars, **La Maison des femmes** de Saint-Denis « annonce la constitution du Collectif Re#start ». Sous la signature Soigner/Partager, Re#start regroupe les structures qui soignent et accompagnent les femmes en difficulté ou victimes de violences. Réparties sur le territoire national mais aussi à l'international, elles offrent à toutes les patientes une prise en charge pluridisciplinaire de proximité adaptée à leurs besoins. Élisabeth MORENO et François-Henri PINAULT, président-directeur général de Kering, président de la Fondation Kering et soutien de la première heure de La Maison des femmes, en sont respectivement la marraine et le parrain. « *Les membres du collectif sont honorés par cette double reconnaissance, publique et privée* » souligne le communiqué. Le collectif compte à ce jour dix structures (quatre sont opérationnelles et six devraient voir le jour courant 2021). Elles ont en commun d'être adossées à un établissement de santé, de proposer une prise en charge médico-psycho-sociale et de travailler en lien avec les services de police et de justice.

*À l'occasion de la campagne des #1000Possibles et dans le cadre de son action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, Élisabeth MORENO a effectué deux déplacements, le 11 mars à Lyon et le 12 mars à Nancy, pour rencontrer et échanger avec des actrices et acteurs du monde de l'entreprise, des étudiant.es et des associations.*



## Journal officiel

Un [décret n° 2021-265 du 10 mars 2021 relatif aux mesures visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes](#) dans l'entreprise et portant application de l'article 244 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 a été publié au *Journal officiel* du 11 mars. Le texte précise les modalités de publication des niveaux de résultat et des résultats obtenus pour les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et aux actions mises en œuvre pour les supprimer. Il définit également les modalités de fixation et de publication des objectifs de progression et des mesures de correction et de rattrapage prévues.

## Sénat

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la **délégation aux droits des femmes** a mis en ligne une vidéo pour sensibiliser sur le sujet « **femmes et ruralités** » et alerter sur la situation des femmes en milieu rural. La délégation a décidé de consacrer une partie de ses travaux en 2020-2021 à cette thématique avec deux objectifs : faire un bilan de la situation des femmes vivant en ruralité, à tous les âges de la vie ; mettre à l'honneur les femmes qui s'engagent dans ces territoires. Le petit film présente les premiers résultats issus des auditions.

Signalons également dans le cadre de ses travaux que [la vidéo de la table ronde du 4 mars](#) sur l'accès des femmes aux responsabilités dans les collectivités des territoires ruraux et le rôle des élus pour y faire avancer l'égalité a été mise en ligne.

[Voir la vidéo mis en ligne le 8 mars sur le site du Sénat](#)

Le 10 mars, Valérie BOYER a déposé au Sénat [une proposition de loi relative aux violences au sein des couples et à la protection des enfants](#), envoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.

La proposition de loi renforçant la protection des mineurs victimes de violences sexuelles adoptée par l'Assemblée nationale le 18 février a été transmis au Sénat.

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

## Assemblée nationale

Le 8 mars, le président de l'Assemblée nationale, Richard FERRAND, a participé à une réunion en visioconférence avec Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, sur le thème « [Pouvoir d'agir au féminin, quels leviers institutionnels ?](#) » Le même jour, la majorité, avec en tête la présidente de la Délégation aux droits des femmes, Marie-Pierre RIXAIN, a déposé une proposition de loi pour « accélérer l'égalité économique et professionnelle » (le texte n'est pas encore en ligne). Le 10 mars, le président a ouvert le colloque organisé par la **délégation aux droits des femmes** à l'occasion de la Journée internationale « [Congés maternité, paternité et parental : quel impact sur l'égalité économique et professionnelle ?](#) »

Signalons que les comptes rendus des dernières auditions de la **délégation aux droits des femmes** dans le cadre de la mission sur l'égalité économique et professionnelle ont été mis en ligne : [Élisabeth BORNE, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion](#), le 16 février et [Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, président du Mouvement des entreprises de France](#), le 18 février. Le compte rendu de l'audition du 2 mars de [Éric DUPOND-MORETTI, Garde des Sceaux, ministre de la Justice](#), sur les suites données au Grenelle des violences conjugales a également été mis en ligne.

Deux rapports ont été déposés sur la [proposition de loi visant à protéger les jeunes mineurs des crimes sexuels](#), n° 3796 déposée le 22 janvier 2021. Le 3 mars, le président de l'Assemblée nationale a reçu le rapport d'Alexandra LOUIS, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République. La proposition de loi a été adoptée par le Sénat. Le 9 mars, le président de l'Assemblée nationale a reçu un rapport

d'information de Erwan BALANANT et Marie-Noëlle BATTISTEL, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur la proposition de loi (nouveau numéro n° 3939) visant à protéger les jeunes mineurs des crimes sexuels.

[Retrouver le rapport d'information de la délégation](#)

### Conseil économique, social et environnemental

Le 8 mars, le Conseil économique, social et environnemental et sa Délégation aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) ont mis en ligne une vidéo pour réitérer **leur engagement pour l'égalité des chances entre femmes et hommes**. Cet engagement est d'autant plus important à l'heure de la crise sanitaire. En effet, les récents travaux de la DDFE ont pointé plusieurs facteurs d'inégalités accrues avec la Covid et ses conséquences. Ce constat a conduit la DDFE à préparer un projet d'avis, dont l'objectif est d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur la situation des femmes en France, à travers trois volets majeurs : les conséquences sur la santé des femmes et leur bien-être (physique, psychique et psychologique), l'accès aux soins et aux droits sexuels et reproductifs ; les conséquences sur la « charge mentale » des femmes, notamment du fait de leur implication dans les tâches domestiques et familiales conjuguée avec les effets du télétravail ; les conséquences sur la situation économique et sociale des femmes, en considérant notamment le risque de précarité. Ce projet d'avis sera présenté en séance plénière au CESE le 24 mars prochain, par ses rapporteuses Dominique JOSEPH et Olga TROSTIANSKY.

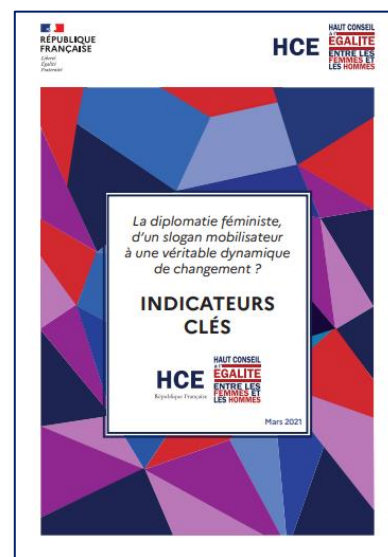
[Retrouver l'information complète sur le site du CESE](#)



### Haut Conseil à l'Égalité

Suite à son rapport sur la **Diplomatie féministe** remis au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et à la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes en novembre 2020 et à l'approche de la **65<sup>e</sup> Commission de la Condition des femmes (CSW)**, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes publie une sélection d'indicateurs clés pour une diplomatie féministe. Vingt-six indicateurs clés ont été identifiés afin d'aider à la mise en place et au suivi d'une Diplomatie féministe, conçue comme une politique réellement transformative des rapports sociaux et de pouvoir et inscrite au cœur de l'action extérieure de la France dans toutes ses dimensions. Ces indicateurs répondent à cinq objectifs majeurs, nécessaires à la mise en place d'une diplomatie féministe et déclinés dans le cadre du rapport du HCE sur la Diplomatie féministe.

[Retrouver les indicateurs clés sur le site du HCE](#)



### Agence nationale de la cohésion des territoires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a mis en ligne une nouvelle publication de sa collection « Comprendre » de l'ANC qui analyse **la dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes**. Les femmes ont un accès à l'emploi globalement dégradé par rapport à leurs collègues masculins : moindre

rémunération, précarité accrue, temps partiel involontaire plus fréquent... Mais cette situation ne s'observe pas de la même façon selon les territoires. Cette publication propose en effet une lecture territoriale des freins potentiels à l'amélioration des conditions d'emploi des femmes (parentalité, non-mixité de l'offre d'emploi ou encore mobilités) qui sont autant de dimensions de la vie quotidienne qui influent sur les inégalités territoriales femmes-hommes.

[Retrouver la présentation sur le site de l'ANTC](#)



## Études et statistiques

À l'occasion du 8 mars, l'**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)** a mis à jour sa page rassemblant l'essentiel des données et des études de l'Insee sur l'égalité entre les femmes et les hommes sous le titre « [Femmes et hommes, l'égalité en question](#) » : données et publications nationales et locales, indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes, études spécifiques pour la journée internationale des droits des femmes, rapport et dates clés.



## Initiatives

L'Université et l'Académie de Reims proposent à partir de la rentrée de septembre 2021 un **Master « Inégalités, Discriminations et Territoires »**, (mention « Pratiques et Ingénierie de la Formation »). Cette formation est accessible partout en France, et même internationalement, et est compatible avec des contraintes d'emploi pour permettre à des professionnel.le.s de la suivre.



[En savoir plus sur la page du Master](#)

Pour lutter contre les inégalités auxquelles doivent faire face les femmes dans le monde du travail, à l'occasion de ce 8 mars, la **Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF)** a lancé le deuxième volet de sa campagne « [Et en pratique ? Ne laissez pas les habitudes réécrire les droits](#) ». Ce visuel porte sur l'égalité salariale et la nécessité de faire valoir ses droits. Il met en avant le combat quotidien des CIDFF dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes et l'accès au droit.

Signalons que la FNCIDFF vient également de publier un guide repère « [Violences conjugales : on en parle au travail ?](#) » à destination des entreprises, disponible auprès de la Fédération.



En pleine crise sanitaire, l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants est un sujet crucial. La **Fédération nationale solidarité femmes (FNSF)** a signé le 4 mars une convention de partenariat avec le Groupe Odalys pour la mise à disposition gratuite de 100 appartements autonomes sur un an pour les femmes victimes de violences, en particulier conjugales, accompagnées par les associations du réseau Solidarité Femmes.

[Retrouver le communiqué complet](#)

## International

L'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'**Union européenne** est prévue par l'article 119 du Traité de Rome. Si des progrès substantiels ont été réalisés depuis 1957, qui ont permis à l'Europe d'être le continent où les femmes vivent le mieux et où leur proportion dans les institutions est parmi les plus élevées au monde, des disparités importantes persistent entre les États membres. De nouvelles étapes méritent encore d'être franchies d'autant que la pandémie a accentué des inégalités et des écarts, illustrant les efforts qu'il faut encore engager pour atteindre une vraie égalité homme-femme. La **Fondation Robert Schuman** fait le point sur « L'Europe des femmes » dans *Questions d'Europe* du 8 mars 2021.

[Retrouver la publication sur le site de la Fondation](#)



Dans un communiqué du 4 mars titré « [L'écart salarial entre les femmes et les hommes se réduit lentement](#) », l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes belge** (IEFH) annonce que « l'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève à 9,2 %. Sans correction pour la durée du travail il grimpe à 23,1 %. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à l'année précédente ». « Pour que l'écart salarial disparaisse, la politique doit passer à la vitesse supérieure », souligne l'IEFH.

À l'occasion de la 65<sup>e</sup> **commission des Nations Unies sur la condition de la femme** (CSW), la Fédération Internationale de Planification Familiale et le Planning Familial parrainé par la France et le Fonds des Nations Unies pour les Populations organisent un événement parallèle sur « droits et santé sexuels et reproductifs » intitulé « Génération DSSR ! », via la plateforme Zoom, jeudi 18 mars à 14h00. Cet événement vise à garantir l'accès universel aux droits et santé sexuels et reproductifs : priorité des nouvelles alliances du **Forum Génération Égalité**.

[Lien pour s'inscrire à l'évènement](#)

Le **Forum Génération Égalité** initié par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique renouvellera l'ambition féministe des Nations unies en réunissant 60 chefs d'État et de gouvernement. Il se tiendra à Paris du 30 juin au 2 juillet 2021 comme vient de l'annoncer le président de la République dans un communiqué conjoint avec la directrice exécutive d'ONU Femmes (lire page 1). En amont du Forum Génération Égalité, 14 membres du gouvernement participeront au « Grand tour » organisé afin d'associer les citoyen.ne.s à cette grande cause internationale. [Le Grand Tour #NotreGénérationEgalité](#), mis en œuvre par l'**Institut Open Diplomacy**, se déroulera du 8 avril au 17 mai et fera étape dans chacune des régions de France. Chaque étape mobilisera un membre du gouvernement différent. Le Grand Tour donnera donc lieu à 14 conférences consultatives à travers tout le territoire, « permettant aux alli.e.s de la cause d'apporter leurs réflexions sur la manière d'amplifier les efforts de la société française pour faire progresser concrètement l'égalité et préparer le pays à accueillir le Forum Génération Égalité ». Les conclusions de ces travaux citoyens seront remises au gouvernement à la veille de ce sommet international, lors de la conférence de restitution.

